

Règlement de la Course Saillon-Ovronnaz 2023

PARCOURS

Parcours « principal »

Départs :

- 09H00 (1)
- 09H00 (2)
- 10H00 (3 : élites)

9.2 km

850m.

D+ 80m.

D-



Parcours cadets A et cadets B

Arrivée avant la passerelle

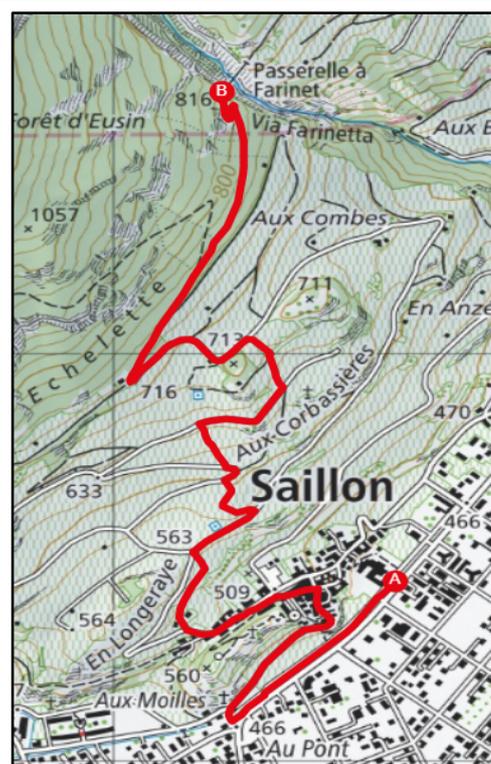
Départ :

- 10H00

3.6 km

358m. D+

7m. D-



LOCAUX

Le retrait des dossards et la remise des prix auront lieu à la salle de gymnastique du centre scolaire de Saillon (Avenue des Comtes de Savoie 109, 1913 Saillon).

Les vestiaires, les douches ainsi que le lieu du repas de midi se trouvent dans le même bâtiment.

HORAIRES

- 07H30 : Ouverture des vestiaires + Distribution des dossards
- 09H00 : Départ numéro 1 « bâtons autorisé »
- 09H25 : Départ de la remorque avec les sacs des départs 1 et 2 (Dans la remorque 1)
- 09H30 : Départs numéro 2 « bâtons autorisé »
- 09H45 : Clôture des inscriptions grand parcours
- 09H55 : Départ de la remorque avec les sacs du départ 3 (Dans la remorque 2)
- 10H00 : Départ Coupe Valaisanne « **sans bâtons** »
- 10H00 : Départ Cadettes-Cadets A et B
- 11H15 : Temps limite de passage au ravitaillement de Dugny
- 11H30 : Départ du bus Ovronnaz - Saillon
- 12H00 : Repas (À la salle de gymnastique de Saillon)
- 12H00 : Clôture des inscriptions « enfants »
- 12H30 : Départ Ecolières C - Ecoliers C / Départ Poussines - Poussins
- 12H50 : Départ Ecolières A - Ecoliers A / Départ Ecolières B - Ecoliers B
- 14H00 : Proclamation des résultats (à la salle de gymnastique)

PRÉCISIONS

Art. 1 : Port des bâtons :

Les bâtons de ski ou de marche sont autorisés uniquement pour les départs 1 et 2. Le départ 3 compte pour le classement de la Coupe Valaisanne et les bâtons y sont interdits.

Art. 2 : Port du dossard :

Il est obligatoire (sur la poitrine) et doit rester visible, mention des sponsors comprise.

Art. 3 : Age minimal :

L'âge minimal de 14 ans est requis pour participer à la course qui se déroule sur le parcours principal, sauf si l'enfant coureur a une décharge d'un parent. Les enfants sont sous la responsabilité des parents tout au long de la course et pour le retour de la course. Pour les enfants qui désirent faire le parcours jusqu'à Ovronnaz ou les enfants qui veulent aller jusqu'à la passerelle seront classés dans la catégorie qui leur est la plus proche en termes d'âge.

Art. 4 : Temps de passage limite :

Les concurrents qui arrivent après 11H15' au deuxième ravitaillement à Dugny seront stoppés pour des raisons de sécurité.

Art. 5 : Abandon :

En cas d'abandon, le concurrent doit impérativement aviser le responsable du secteur le plus proche ou le responsable de la course 079 354 15 28 et lui remettre son dossard. Il devra regagner l'arrivée (ou le départ) par ses propres moyens.

Art. 6 : Contrôle antidopage :

Il sera effectué par Swiss Olympic. La course Saillon-Ovronnaz prône le fair-play, défend un sport propre et soutient la lutte antidopage. Tout coureur inscrit à la course accepte de se soumettre à un contrôle.

Art. 7 : Transport / sac :

Le transport des sacs contenant les survêtements est assuré par l'organisateur jusqu'à Ovronnaz à condition que le volume du sac soit adapté (max. 3 kg).

Un bus pour le retour (descente) des coureurs est proposé par l'organisation. Un montant de 5 CHF doit être payé lors de l'inscription contre la remise d'un ticket de bus àagrafer sur le dossard. Les places sont limitées. Il n'est pas possible de réserver à l'avance.

Art. 8 : Assurance :

A la charge du participant. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Les responsables de la course se réservent le droit de réclamer, dans les cas urgents, l'aide d'un hélicoptère. Les frais y relatifs sont à la charge de l'accidenté.

Art. 9 : Résultats :

Les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une récompense lors de la remise des prix. Leur présence sur le podium est obligatoire pour en bénéficier. Aucun prix ne sera envoyé par la poste. Pour les enfants qui désirent faire le parcours jusqu'à Ovronnaz ou les enfants qui veulent aller jusqu'à la passerelle seront classés dans la catégorie qui leur est la plus proche en termes d'âge. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents tout au long de la course et pour le retour de la course.

La liste des résultats est consultable sur : www.vs-timing.ch ou www.saillon-ovronnaz.ch.

Saillon, novembre 2022